

Plan de cours, Hiver 2010  
**Microéconomie pour actuaires**  
ECN-1900

Professeur : Markus Herrmann

Bureau : 2254 , Pavillon J.A.DeSève  
Téléphone : 418 - 656 2131, poste 2409  
Courriel : markus.herrmann@ecn.ulaval.ca

Horaire du cours : jeudi, de 8h30 à 11h20.

Disponibilité : mardi, de 13h30 à 15h00.

## 1 Objectif du cours

Ce cours vise à donner à l'étudiant des outils lui permettant d'analyser les choix économiques des individus et des entreprises ainsi que le fonctionnement des marchés. L'accent est mis à la fois sur l'analyse positive (étude des comportements) et normative (performance des marchés). Ce cours vise à donner à l'étudiant une bonne connaissance des méthodes de base de la microéconomie, rendant possible la résolution de problèmes quantitatifs réels. Une attention particulière portera sur l'analyse du fonctionnement du marché des assurances.

## 2 Manuel du cours (obligatoire)

**Varian**, Hal R., *Introduction à la Microéconomie*, 6e édition, Éditions De Boeck Université, Paris, 2006 (ce manuel est la traduction de l'ouvrage : *Intermediate Microeconomics*, W.W. Norton & Company, 7e édition, New York, 2003).

## 3 Manuels complémentaires

Perloff, J.F., *Microeconomics*, 3e édition, Addison Wesley, Boston, 2004.

Silberberg, E., Suen, W., *The Structure of Economics : A Mathematical Analysis*, 3e édition, McGraw-Hill Publication Co., 2001.

Bergstrom, T.C., Varian, Hal. R., *Workouts in Intermediate Microeconomics*, W.W. Norton & Company, 8e édition, New York, 2009.

## 4 Évaluation

Le mode d'évaluation sera le suivant :

- Examen partiel de mi-session, 25 Février, 2010, **45%**
- Examen cumulatif de fin de session, 29 Avril 2010, **55%**

## 5 Échelle de notation

A+ (90 et +), A (85 et +), A- (80 et plus),  
B+ (75 et +), B (70 et +), B- (66 et plus),  
C+ (63 et +), C (60 et +), C- (56 et +)  
D+ (53 et +), D (50 et +).

E, échec (moins de 50),

## 6 Plan du cours

### 1. INTRODUCTION

Le modèle élémentaire du marché Varian, chapitre 1

### 2. LA THÉORIE DU CONSOMMATEUR

La Contrainte Budgétaire	Varian, chapitre 2
Les Préférences du Consommateur	Varian, chapitre 3
L'Utilité du Consommateur	Varian, chapitre 4
Les Choix du Consommateur	Varian, chapitre 5
La Demande	Varian, chapitre 6
L'Équation de Slutsky	Varian, chapitre 8
Les Choix Intertemporels	Varian, chapitre 10
L'Incertitude	Varian, chapitre 12
Les actifs à risque	Varian, chapitre 13
Le Surplus du Consommateur	Varian, chapitre 14
La Demande du Marché	Varian, chapitre 15
L'Équilibre	Varian, chapitre 16

### 3. LA THÉORIE DE L'ENTREPRISE

La Technologie	Varian, chapitre 18
La Minimisation du Coût	Varian, chapitre 20
Les courbes de Coûts	Varian, chapitre 21
L'Offre de l'Entreprise	Varian, chapitre 22
L'Offre de l'Industrie	Varian, chapitre 23

### 4. LES MARCHÉS DE CONCURRENCE IMPARFAITE

Le Monopole Varian, chapitre 24

### 5. EFFETS EXTERNES ET ASYMÉTRIE D'INFORMATION

(si le temps nous le permet)

Effets externes, Bien-être et Marché	Varian, chapitre 34
Anti-sélection et Aléa moral	Varian, chapitre 37

## 7 Règles disciplinaires

Tout étudiant qui commet une infraction au Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval dans le cadre du présent cours, notamment en matière de plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Il est très important pour tout étudiant de prendre connaissance des articles 28 à 32 du Règlement disciplinaire. Celui-ci peut être consulté à l'adresse suivante :

[http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement\\_disciplinaire.pdf](http://www.ulaval.ca/sg/reg/Reglements/Reglement_disciplinaire.pdf)

## 8 Plagiat

Tout étudiant est tenu de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur. Constitue notamment du plagiat le fait de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sous format papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets et sans en mentionner la source ;
2. résumer l'idée originale d'un auteur en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source ;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance ;
4. remettre un travail copié d'un autre étudiant (avec ou sans l'accord de cet autre étudiant) ;
5. remettre un travail téléchargé d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

(Source : COMMISSION DE L'ETHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE, La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université : l'éthique à la rescousse (rédaction : Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009)